

09.10.2012 – 11:40 Uhr

Travail.Suisse au sujet de la participation à la formation continue: le niveau de formation influence fortement la participation

Bern (ots) -

Les nouvelles données de l'Office fédéral de la Statistique sur la participation à la formation continue illustrent une situation ancienne bien connue : aujourd'hui, la formation continue ne conduit pas à un meilleur rééquilibrage entre les personnes de niveau de formation différent. Par contre, elle conduit à des inégalités sociales supplémentaires entre les personnes très peu qualifiées et les personnes très bien formées. Pour Travail.Suisse, c'est un des problèmes économiques et politiques des plus urgents qu'il s'agit de résoudre.

Le Parlement suisse va bientôt débattre de la première loi sur la formation continue. Le Conseil fédéral lui transmettra sa proposition l'année prochaine pour qu'il y travaille. De l'avis de Travail.Suisse, le peu d'accès à la formation continue des personnes peu qualifiées doit trouver une solution : il s'agit d'une des tâches centrales du parlement. Il n'est pas acceptable que l'économie suisse n'exploite pas totalement le potentiel de la formation continue. Il n'est pas non plus acceptable que de nombreux travailleurs et travailleuses perdent de leur employabilité par manque de formation continue. Précisément compte tenu du manque de main d'oeuvre qui menace, la formation continue pour tous est indispensable.

De l'avis de Travail.Suisse, il va de soi qu'au sein de chaque entreprise, tous les collaborateurs et les collaboratrices reçoivent au minimum trois jours de formation continue par année. Une telle règle conduira par exemple à ce qu'enfin des offres de formation continue destinées aux moins qualifiés voient le jour. Ces offres manquent largement aujourd'hui, parce que les employeurs n'investissent guère dans leurs employé-e-s les moins qualifié-e-s, parce que ces personnes demandent peu une formation continue pour des raisons de temps, financières et organisationnelles, et parce que pour les prestataires de cours, ces personnes représentent un groupe cible pas intéressant du fait de leurs faibles moyens financiers. Une conséquence d'une telle réglementation sera qu'une offre de formation continue verra le jour, une offre qui devra être adaptée - au niveau du contenu, de la didactique et de la méthodologie - aux besoins des travailleurs les moins qualifiés. C'est seulement ainsi que la formation continue pour tous sera possible.

Contact:

Bruno Weber-Gobet, responsable de la politique de formation, tél.
031/370'21'11

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100726236> abgerufen werden.